



APPEL COMPLEMENTAIRE A CANDIDATURE



POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce **le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité** en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel complémentaire aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.
N.B. : Les candidatures reçues lors du 1er appel (18/03/2019 au 18/04/2019) restent valables et seront prises en compte.

L'acte de candidature (disponible à l'Administration communale – Service urbanisme ou sur www.waimes.be – onglet « Actualités ») contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du **17 mai 2019 au 17 juin 2019 inclus**.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée au service urbanisme – Place Baudouin, 1 - 4950 WAIMES – 080 68 91 64

PAR LE COLLEGE,
Le Directeur général,
Vincent CRASSON

Le Bourgmestre,
Daniel STOFFELS